

1 mars 2026
RETRAITE SPIRITUELLE DE CARÊME
Jour 12 : « Un sujet délicat »

1 Th 4,1-7

Au reste, frères, nous vous en prions et supplions par le Seigneur Jésus ; vous avez appris de nous comment il faut se conduire pour plaire à Dieu, (et ainsi vous le faites) ; marchez donc de progrès en progrès. Vous connaissez en effet les préceptes que nous vous avons donnés de la part du Seigneur Jésus. Car ce que Dieu veut, c'est votre sanctification : c'est que vous évitiez l'impudicité, et que chacun de vous sache garder son corps dans la sainteté et l'honnêteté, sans l'abandonner aux emportements de la passion, comme font les païens qui ne connaissent pas Dieu ; c'est que personne en cette matière n'use de violence ou de fraude à l'égard de son frère, parce que le Seigneur fait justice de tous ces désordres, comme nous vous l'avons déjà dit et attesté. Car Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sainteté.

Dans la lecture d'aujourd'hui, saint Paul nous exhorte à vivre dans la sainteté et à aspirer à la perfection. Telle est la tâche qui nous incombe après avoir eu la grâce de connaître notre Seigneur et d'avoir entrepris de Le suivre. Il est important de ne pas nous arrêter, et encore moins de reculer sur ce chemin. Si nous prenons conscience que la perfection consiste à grandir dans l'amour pour atteindre la pleine union avec Dieu, nous comprendrons que chaque jour qui nous est accordé est une occasion de progresser. C'est ce que Dieu attend de nous, et Il nous donne tout ce qui est nécessaire pour y parvenir.

Dans ce contexte, saint Paul fait allusion à l'impureté, qui s'oppose à la sainteté. Ce faisant, il nous rappelle un sujet très délicat auquel nous devons néanmoins faire face. Nombreux sont ceux pour qui la gestion correcte du don de la sexualité représente un défi de taille. Il en est ainsi depuis des temps immémoriaux, et c'est probablement encore plus vrai aujourd'hui, alors que les provocations dans ce domaine imprègnent presque toute la société à travers les médias. Cependant, les commandements ne changent pas sous prétexte qu'il est difficile pour l'être humain de les respecter.

Saint Paul n'hésite pas à utiliser le terme « fornication », que nous avons apparemment de plus en plus de mal à prononcer aujourd'hui. Il s'agit simplement d'actes sexuels hors

mariage. Ceux-ci ne bénéficient pas de la bénédiction de Dieu, mais nous séparent même de Lui, de nous-mêmes et de l'autre personne. Dans de nombreuses régions du monde, la conscience de leur gravité s'est perdue. Et si quelqu'un osait en parler, il s'exposerait rapidement à des commentaires sarcastiques.

Ce qui est particulièrement tragique pour nous, catholiques, c'est que cette attitude ait même pénétré l'Église elle-même. On craint de plus en plus de dire clairement aux fidèles que la doctrine de l'Église sur cet aspect si important n'a pas changé et que les états de vie qui ne sont pas en accord avec les commandements de Dieu ne peuvent être justifiés ou approuvés par un « accompagnement pastoral » (voir *Amoris Laetitia*).

Nous pouvons également observer comment la manière d'aborder et de traiter le thème de l'homosexualité a changé par rapport au passé. On constate que, dans les plus hautes sphères de l'Église, des efforts sont faits pour considérer l'homosexualité comme une expression normale de la sexualité humaine et non comme un péché grave, s'adaptant ainsi à la mentalité du monde. La déclaration *Fiducia Supplicans*, qui vise à permettre la bénédiction des couples homosexuels, a été qualifiée de « blasphème » par le cardinal Müller, ancien préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, et c'est sans aucun doute le cas.

Quels abîmes s'ouvrent ici, révélant la gravité des erreurs du modernisme ! Sous l'influence de l'esprit du monde, on croit qu'il faut adapter la pratique de l'Église, peut-être même sous la fausse prémisse que c'est la seule façon de poursuivre le dialogue avec l'homme moderne. Cependant, la réalité est que, de cette manière, l'Église perd sa voix prophétique de correction. Une Église qui s'adapte au monde pervertit progressivement la mission qui Lui a été confiée et cache la lumière que Dieu Lui a accordée. Elle perd sa saveur et se place au même niveau que d'autres entités, qui n'ont même pas de mandat divin.

Il ne fait aucun doute qu'il est important d'approcher les gens d'aujourd'hui avec une pastorale prudente et de ne pas les bombarder des commandements de Dieu comme s'il s'agissait de coups de marteau. La miséricorde et la sensibilité pastorale qui en découle sont extrêmement souhaitables et, peut-être, parfois insuffisamment développées. Cependant, la pastorale ne pourra porter ses fruits que si elle part de la vérité et a pour objectif de conduire les hommes à l'ordre de Dieu. En revanche, si Ses commandements sont relativisés, on trompe les gens et on les prive du soutien que l'Église devrait leur apporter dans ce monde confus. Cela a des conséquences très graves !

L'exhortation de la lecture d'aujourd'hui à « *garder son corps dans la sainteté et l'honnêteté, sans l'abandonner aux emportements de la passion* » s'applique également au mariage. Bien que les plaisirs conjugaux aient leur place dans ce cadre, le lit conjugal ne doit pas devenir un lieu de passion débridée. Au contraire, comme le rappelle l'Apôtre dans sa Lettre aux Éphésiens (5, 28) : « *Que les maris doivent aimer leurs femmes, comme leurs propres corps.* »

Ainsi, le fruit de la méditation d'aujourd'hui est de gérer le don de la sexualité selon ce que Dieu a prévu dans notre état de vie et d'éviter toute forme d'impureté.